

CONTRACEPTION D'URGENCE A L'OFFICINE

Responsable : Pr Pascale PISANO

UFR porteuse : Pharmacie, Aix-Marseille Université

1. CONTEXTE

Ce programme est destiné aux pharmaciens d'officine.

Un meilleur accès à la contraception d'urgence doit permettre de réduire l'incidence des grossesses non désirées et des avortements. Depuis sa mise sur le marché en France, l'utilisation de la contraception d'urgence est en constante augmentation : elle a doublé en dix ans entre 2000 et 2011.

Face à cette tendance et dans le contexte des actuelles campagnes de prévention en santé publique, ce programme de DPC se focalisera sur les spécialités de contraception d'urgence autorisées en France et sur leurs modalités de délivrance. Il développera plus largement les rôles et devoirs du pharmacien d'officine en tant qu'interlocuteur privilégié de proximité, ainsi que sa place dans la prise en charge globale avec les autres professionnels de santé.

2. OBJECTIFS

Ce programme vise à:

- compléter les connaissances sur la physiologie du cycle ovarien hormonal,
- actualiser les connaissances sur le mécanisme d'action de la contraception d'urgence,
- présenter la réglementation concernant la délivrance de la contraception d'urgence en officine, notamment le dispositif d'accès gratuit pour les mineures,
- apporter des données de santé publique sur la contraception, l'IVG et la contraception d'urgence en France,
- apporter des conseils à la dispensation et à l'information de la patiente au travers d'analyses de situations rencontrées à l'officine et de débat.

3. ORIENTATIONS NATIONALES

- **Orientation n°1** : Contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients avec pour objectif : la promotion des actions de prévention
- **Orientation n°2** : Contribuer à l'amélioration de la relation entre professionnels de santé et patients avec pour objectif :
 - le développement de l'information et de l'autonomie du patient;
 - de favoriser le bon usage et l'observance des traitements.

4. CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES CIBLEES

Docteurs en pharmacie exerçant en officine

5. MODE D'EXERCICE

- Libéraux
- Salariés

6. PRE-REQUIS

Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie

7. RECOMMANDATIONS

Ce programme, destiné à l'officine, s'adresse aux pharmaciens titulaires et à leurs adjoints. Il n'est pas conçu pour s'adresser aux préparateurs en pharmacies exerçant en officine.

8. ANNEE DE DEBUT DU PROGRAMME : 2014

9. FREQUENCE : 2 sessions par an

10. TYPE DE PROGRAMME : Mixte (e-learning à distance/présentiel)

11. CONCEPTEURS DU PROGRAMME

- **Pr Pascale PISANO**, PU-PH, Chef de pôle pharmacie APHM, 04.91.83.56.24 / 35 624, 06.81.43.34.17, pascale.pisano@univ-amu.fr
- **Dr Sylviane LORTET**, MCF-HDR, 06.81.64.12.93, 04.91.26.92.51, sylviane.lortet@univ-amu.fr
- **Dr Philippe GARRIGUE**, Pharmacien ATER, philippe.garrigue@univ-amu.fr

12. RESUME DU PROGRAMME

Ce programme a pour but de fournir des réponses aux questions que peuvent se poser les pharmaciens d'officine concernant les conseils qu'ils doivent amener aux patientes et la réglementation sur la délivrance de la contraception d'urgence.

La phase d'acquisition cognitive, délivrée par les enseignants de la Faculté de Pharmacie de Marseille, est suivie d'une étape d'analyse des pratiques professionnelles co-animée par une gynécologue-obstétricienne, le Président du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens PACA, et la directrice du CRIPS PACA. Les aspects réglementaires, médicaux, et psycho-sociaux y seront développés.

13. METHODES HAS UTILISEES DANS LE PROGRAMME

- **Approche pédagogique et cognitive :**
 - Individuelle : formation à distance (e-learning)
- **Analyse des pratiques :**
 - Groupe d'analyse de pratiques, pratiques réflexives sur situations réelles, revue de dossiers et analyse de cas.

14. NOMBRE D'ETAPES

Ce programme comprend 3 étapes :

- Etape 1 non présentielle : cognitive
- Etape 2 présentielle : analyse des pratiques : ½ journée
- Etape 3 présentielle : évaluation des acquis : ½ journée

15. ARCHITECTURE GENERALE DU PROGRAMME

- **Intervenants :**
 - Dr S. LORTET, Maitre de Conférences-HDR, Aix-Marseille Université
 - Dr P. GARRIGUE, Pharmacien ATER, Aix-Marseille Université
 - Pr F. BRETTELL, Gynécologue Obstétricienne, Hôpital Nord, Marseille
 - Dr B. REBOULOT, Directrice du CRIPS (Centre régional d'information et de prévention du Sida) PACA, Marseille
 - Dr S. PICHON, Pharmacien titulaire et Président du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens PACA, Marseille
- **Lieu de formation :**
 - La formation est organisée à la faculté de pharmacie de Marseille, AMU
- **Dates des formations :**
 - Etape 1 : lundi 22 septembre 2014 (ouverture du pré-quizz et du cours en e-learning)
 - Etapes 2 et 3 : jeudi 9 octobre 2014

Format de l'étape	Non présentiel
Titre	Etat des connaissances et perfectionnement
Méthodes	Approche cognitive à distance (e-learning). Les documents et ressources pédagogiques seront accessibles en ligne sur le site de l'UMFCS (https://umfcs.univ-amu.fr) Chaque participant sera destinataire d'un code d'accès personnel qui lui sera fourni par l'UMFCS dès validation de son inscription.
Modalités	La durée totale de cette étape est estimée à environ 3 heures. Elle comprend : Une évaluation de l'état des connaissances sous forme de quizz (0h30) Etudes documentaires : <ul style="list-style-type: none"> • Physiopathologie : le cycle hormonal, (1 heure) • Pharmacologie : Contraception d'urgence : pharmacologie, efficacité, (1 heure) • Innovations : Revue de la littérature récente sur la contraception d'urgence, (0h30)
Supports	Diaporamas, documents

ETAPE 2

Format de l'étape	Présentiel
Titre	Analyses des pratiques professionnelles
Durée	Demi-journée
Lieu	Faculté de Pharmacie de Marseille
Méthode	Analyse participative des pratiques (groupe d'analyse de pratiques)
Modalités	Ateliers d'analyse de pratiques professionnelles autour des thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux (1h00) : le vécu des patients et celui des pharmaciens : chiffres, idées reçues, pistes de réflexion, B. Reboulot, S. Pichon, P. Garrigue, Atelier • Conseil et réglementation (1h00) : conseil à la dispensation, modalités pratiques et administratives, jurisprudence, S. Pichon, P. Garrigue, Mise en situation

Supports	<ul style="list-style-type: none"> • Dimension médicale (1h00) : la place de la contraception d'urgence, prévention, planification familiale, F. Bretelle, B. Reboulot, Atelier • Prise en charge globale (0h30) : les autres acteurs de santé publique dans la contraception d'urgence, F. Bretelle, B. Reboulot, Atelier <p>Diaporamas, documents papier.</p>
----------	---

ETAPE 3

Format	Présentiel
Titre	Evaluation des acquis
Durée	Demi-journée
Lieu	Faculté de Pharmacie de Marseille
Méthode	Analyse participative des pratiques (groupe d'analyse de pratiques)
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> • Débat avec les intervenants (1h00) : questions libres aux intervenants, la place du pharmacien dans le circuit de la contraception d'urgence F. Bretelle, B. Reboulot, S. Pichon, Atelier • Etat des connaissances (1h00) : évaluation des participants (quizz initial + 10 nouvelles questions) S. Lortet, P. Garrigue, Quizz • Restitution collective des acquis (0h30) : analyse de situation concrète S. Lortet, P. Garrigue, Atelier • Table ronde (0h30) : évaluation du programme par les participants
Supports	Diaporamas, documents papier

16. Nombre de sessions prévues en 2014 : 1

17. Nombre maximum de participants par session : 15 participants

Prix : 412,40 €